
Comment les acteurs de l'énergie du Rhin supérieur perçoivent-ils le changement climatique et se configurent-ils par rapport à la transition énergétique ?

Cédric Duchêne-Lacroix et Didier Kahn



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/Allemagne/947>

DOI : 10.4000/Allemagne.947

ISSN : 2605-7913

Éditeur

Société d'études allemandes

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2018

Pagination : 355-364

ISSN : 0035-0974

Référence électronique

Cédric Duchêne-Lacroix et Didier Kahn, « Comment les acteurs de l'énergie du Rhin supérieur perçoivent-ils le changement climatique et se configurent-ils par rapport à la transition énergétique ? », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* [En ligne], 50-2 | 2018, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 30 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/Allemagne/947> ; DOI : 10.4000/Allemagne.947

Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande

Comment les acteurs de l'énergie du Rhin supérieur perçoivent-ils le changement climatique et se configurent-ils par rapport à la transition énergétique ?

■ Cédric Duchêne-Lacroix*, Didier Kahn**

Le changement climatique est un mouvement global aux manifestations et conséquences locales spécifiques. L'impact peut aussi être très différent selon les branches économiques (impact sur les produits: récolte dans l'agriculture, neige en montagne; sur les infrastructures: inondation de hangar; sur l'organisation de la ressource humaine). Le changement climatique n'est pas seulement un phénomène qui agit sur les acteurs locaux. Notre thèse fondamentale est que le changement climatique est aussi un phénomène construit socialement. Il est perçu par les acteurs qui s'adaptent en fonction de cette perception mais aussi d'autres contraintes y compris des normes juridiques qui peuvent correspondre à des mesures de prévoyance face à ces changements climatiques. Ainsi au changement climatique de la « nature » s'ajoutent les pratiques culturelles et sociales.

Pour examiner empiriquement l'action de ces facteurs, nous avons cherché à comparer des cas d'acteurs économiques dans le cadre du projet transfrontalier *Clim'Ability* sur les perceptions et les stratégies des entreprises face au changement climatique dans le Rhin supérieur⁽¹⁾. Nous avons pris des cas les plus proches possibles de par leur lieu géographique (bassin rhénan) et leur branche (choix de certains secteurs, y compris énergétique) mais en portant l'attention sur les différences « nationales » entre les acteurs du fossé rhénan. Depuis 2016, nous avons interrogé les dirigeants de plus de 60 entreprises de la région et quelques collectivités lors d'entretiens semi-directifs

* Enseignant-chercheur, Université de Bâle, Département des sciences de la société, responsable pour la Suisse du projet *Clim'Ability*.

** Doctorant, École doctorale SHS-PE, Labo AMUP EA 7309, INSA - Université de Strasbourg,

1 Cofinancement Interreg Rhin supérieur (Allemagne, France, Suisse).

en face à face sur les lieux de leur organisation⁽²⁾. Les thématiques structurantes des entretiens portent notamment sur les défis actuels des acteurs, leur processus d'action au quotidien et les conséquences des changements climatiques sur leur organisation.

Cette communication se limite au secteur énergétique. Ce secteur est en phase de transformation, « transition énergétique », « *smart grid* », fin des monopoles des fournisseurs d'énergie, etc. Dans ce contexte, il nous a semblé pertinent d'examiner la part de transformation soit en réaction, soit en prévoyance au changement climatique. Ce secteur, vital pour tous les territoires, doit assurer un service universel à qualité constante au quotidien, tout en réfléchissant à des investissements lourds sur 30 ou 40 ans. Sur la base de 11 entretiens du secteur énergétique ou de collectivités territoriales en Alsace, Pays de Bade et dans la région de Bâle, nous analyserons le jeu d'acteurs entre les entreprises fournisseurs d'énergie et les collectivités locales, nous formulerons une typologie des stratégies de ces différents acteurs et réfléchirons aux relations entre territoire, écosystème énergétique et influences socio-culturelles.

Action des collectivités dans le domaine énergétique

Dans un contexte de développement durable, « penser global, agir local », les collectivités territoriales⁽³⁾ multiplient les initiatives et s'associent aux producteurs d'énergie pour développer des innovations dans la géothermie, le biométhane, le solaire, les mobilités décarbonées. L'énergie est un enjeu fort pour les collectivités qui utilisent ces initiatives pour les inscrire dans une compétition de marketing territorial (qui a pour but d'améliorer l'attractivité d'un territoire). L'étude de cas transfrontalière « Changement climatique et transition énergétique », en cours auprès d'entreprises du secteur de l'énergie et de collectivités locales, a pour objet de déterminer leur stratégie d'adaptation au changement climatique. Un des risques propres au secteur est tributaire du fonctionnement des réseaux qui doit intégrer les énergies renouvelables moins stables dans leur production (énergies fluctuantes en fonction des aléas météorologiques et climatiques). Les investissements dans l'énergie, construction d'une centrale ou d'un réseau de chaleur, exigent des capitaux amortis sur une durée supérieure à 20 ans. Cependant, la temporalité différente des investissements dans l'énergie selon les projets, voire les énergies, apparaît avec la décentralisation de la production d'énergie au consommateur lui-même. L'individualisation de la production d'énergie dans les maisons individuelles pose la question des réseaux⁽⁴⁾, auxquels peut se heurter l'obstacle de l'acceptabilité sociale. De manière plus générale, les enjeux de réception sociale freinent parfois le développement des énergies renouvelables telles que l'éolien et la

2 Le travail empirique du projet *Clim'Ability* s'intéresse non seulement aux perceptions et pratiques des acteurs économiques mais il fournit aussi des données et des prévisions sur le climat à un niveau d'échelle territoriale plus fin et a aussi pour but de produire des outils de diagnostic pour accompagner les entreprises dans leurs anticipations et actions face aux conséquences des changements climatiques.

3 Les collectivités territoriales sont définies par l'INSEE comme « des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis ». Le terme « collectivité locale » recouvre la même réalité et est d'usage courant, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353>.

4 Jeremy RIFKIN, *The Third Industrial Revolution: How Lateral Power is Transforming Energy, the Economy, and the World*, Basingstoke (UK), Palgrave Macmillan, 2011.

géothermie profonde qui ne font pas toujours l'adhésion des populations. Fortes de leur rôle d'autorité concédante, les communes ont veillé au développement des réseaux de distribution et fourniture d'énergie (électricité et gaz). Au plan de l'organisation territoriale, la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action territoriale et d'affirmation des métropoles a conféré aux métropoles ou aux communautés urbaines la compétence d'autorité concédante de la distribution d'électricité, qui se substitue aux communes⁽⁵⁾.

Des collectivités co-actrices, car dans le domaine énergétique, les collectivités territoriales ont une relation de proximité privilégiée pour informer les habitants, les inciter à des attitudes d'économie d'énergie dans des démarches volontaires telles que l'Agenda 21 de l'agglomération mulhousienne (M2A) qui a abouti en 2015 sous la forme d'un plan de transition énergétique. Cependant, la relation de proximité avec les acteurs économiques est généralement plus distante. Ainsi Philippe Knibiely, adjoint au maire de la ville de Saint-Louis, considère-t-il que la mobilisation des entreprises pour la transition énergétique et la promotion des actions de la région dans ce domaine relèvent de la responsabilité de la chambre de commerce et d'industrie. L'association de ces acteurs économiques à la transition énergétique prend la forme d'un conseil de développement dans l'Eurométropole de Strasbourg, qui a produit une contribution visant à enrichir la réflexion des élus⁽⁶⁾.

Des collectivités « consommatrices », car les collectivités ne sont pas seulement consommatrices d'énergie. Elles co-organisent l'écosystème énergétique local, voire elles co-produisent de l'énergie. Pour la M2A, Élodie Passat, directrice développement durable, souligne l'importance de la volonté politique qui a créé dès 1999 une agence locale de l'énergie à Mulhouse et à Fribourg-en-Brigau. Ces deux villes ont ainsi développé prioritairement une politique de sobriété et de rationalisation des équipements. L'action énergétique des villes s'est appuyée sur les réseaux de chaleur pour maîtriser l'approvisionnement en chauffage des habitants et des entreprises, avec la possibilité d'introduire des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, cogénération, énergie fatale), tandis que la mobilité a bénéficié d'investissements importants dans les programmes appuyés par l'État dans les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Saint-Louis a privilégié l'éclairage public, la rénovation de bâtiments communaux et la construction d'une centrale photovoltaïque, tandis que Mulhouse a choisi la mobilité dont les équipements sont structurants et bénéficient au plus grand nombre d'habitants (bus, bornes et vélos électriques). Engagées dans des démarches de marketing territorial, les collectivités s'associent à des partenaires énergéticiens dans des projets innovants : accueil d'une pile à combustible en recherche et développement dans un bâtiment tertiaire de Mulhouse avec GrDF, déploiement en 2016 par la communauté d'agglomération de Sarreguemines de sa première station d'hydrogène pour une partie de sa flotte de véhicules, construction de la Tour Éolithis à Strasbourg devenue la première tour de logements à énergie positive reconnue comme projet

5 <https://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ150114544.html>.

6 « Favoriser la transition énergétique sur l'Eurométropole de Strasbourg par l'engagement citoyen » (6 décembre 2016), https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1086315/Transition-energetique_Web.pdf/7db9add3-59c4-ccc2-ae66-dc17e2702080.

innovant ÉcoCité⁽⁷⁾. Dans l'Eurométropole de Strasbourg, le projet Biovalsan regroupant Réseau Gaz de Strasbourg (R-GDS) et La Lyonnaise des Eaux (Groupe Engie) a permis dès 2014 de méthaniser les eaux usées de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau pour produire du biogaz intégralement introduit dans le réseau de gaz naturel. Pour y parvenir, une modification de la réglementation a été nécessaire. À Fribourg, l'ensemble de la politique revendiquée de « capitale écologique » s'est traduit par un développement urbain d'énergies renouvelables mené par l'entreprise Badenova, par la création de deux éco-quartiers modèles (Vauban et Riesefeld) et par une politique de transport qui a défini un objectif de sobriété énergétique.

Nous avons observé différents modes opératoires, ainsi certaines collectivités ont conservé des activités énergétiques en régie – Sarre-Union, ou Colmar jusqu'en 2004 –, d'autres les ont confiées par délégation de service public à des acteurs privés à capitaux publics – Réseaux de chaleur urbains d'Alsace du Groupe R-GDS associé au bâlois EBM Thermique (Elektra Birseck Münchenstein) à Strasbourg, Mulhouse, Saint-Louis –, ou bien encore à capitaux privés (Engie Cofely à Besançon).

Cependant, le paradigme néolibéral de mise en concurrence oblige une collectivité à attribuer une délégation de service public après mise en concurrence alors même qu'elle est actionnaire d'une entreprise locale de distribution (R-GDS) ou économiquement et historiquement liée à son territoire (ES Géothermie)⁽⁸⁾.

L'énergie locale donne lieu non seulement à une multitude de relations de compétition entre territoires et collectivités territoriales, et de coopérations entre acteurs politiques et économiques, mais aussi de relations avec un grand ensemble de « choses »⁽⁹⁾. Tout cela forme un « acteur-réseau »⁽¹⁰⁾. Ainsi un réseau de chaleur va être un actant parmi un ensemble de « choses » et de personnes en interaction. En tant que tel, il joue un rôle. Une installation de géothermie profonde en Alsace du Nord ou dans l'agglomération strasbourgeoise donne lieu à des interactions entre l'entreprise ayant déposé un permis d'exploration, la collectivité territoriale et les habitants, qui souhaitent le développement d'énergies non-fossiles avec un prix stable, mais craignent des conséquences environnementales dues à la technique de forage utilisée.

Une nouvelle proximité de l'énergie avec les habitants sur fond d'une géopolitique énergétique incertaine et en lien avec le prix de l'énergie est largement dépendante de la géopolitique. Les cours du gaz se sont écroulés avec le développement des gaz de schiste aux USA, et le cours du pétrole est lié aux soubresauts de la politique internationale (Iran, etc.). En contrepoint, les énergies renouvelables ouvrent de nouvelles relations avec les habitants. Dans l'agglomération strasbourgeoise, Alain Jund,

7 <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/ecocites-et-ville-de-demain-31-territoires-soutenus-par-l-etat>.

8 François-Mathieu POUPEAU, « Simples territoires ou actrices de la transition énergétique? Les villes françaises dans la gouvernance multi-niveaux de l'énergie », *URBIA, Les Cahiers du développement urbain durable*, 2013, p. 73-90.

9 Les faits sociologiques peuvent être compris comme des « associations » entre des acteurs humains et des acteurs non-humains. Ces « associations » consistent en un ensemble de relations et de médiations entre acteurs qui forment réseau.

10 Bruno LATOUR, *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2005.

vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, constate que la seule relation physique entre le résident et l'énergie est l'interrupteur. Il voit ainsi le retour en ville de la production d'énergie (biomasse, photovoltaïque, éolien, géothermie) comme l'opportunité que les habitants se réapproprient non pas seulement économiquement mais aussi cognitivement l'énergie.

Action des énergéticiens dans leur territoire

Les entreprises productrices d'énergie ont un lien marqué avec le territoire⁽¹¹⁾ dans lequel elles agissent d'autant plus que des collectivités locales sont impliquées dans leur capital. La loi française du 27 juin 1906 a entériné le rôle des villes comme autorités concédantes dans lesquelles des opérateurs privés produisaient, distribuaient et fournissaient de l'énergie (usine à gaz, centrales thermiques), alors que le transport de l'énergie était techniquement impossible. Les villes arbitraient ces intérêts privés et géraient les politiques énergétiques locales⁽¹²⁾. L'Allemagne a connu à la même époque la même évolution avec de nombreuses initiatives privées, suivies de la création des régies municipales – les *Stadtwerke* – pour l'approvisionnement électrique. Dès 1921, le grand-duché badois a créé la *Badische Landes-elektrizitätsversorgungs-AG* dénommée « *Badenwerk* » et a contribué en 1935 à la création du réseau d'interconnexion allemand⁽¹³⁾. Le secteur de l'énergie, en Suisse, est également marqué par une implication des collectivités territoriales et des cantons dans l'ensemble de la chaîne de l'énergie (production, transport, distribution, fourniture). Dans l'électricité, la contrepartie est celle du prix qui varie d'un territoire à un autre. Comparativement, seul 5 % du territoire en France dispose encore d'une des entreprises locales de distribution, à savoir celles qui n'ont pas été affectées en 1946 par la centralisation du secteur de l'énergie entre deux acteurs monopolistiques nationalisés (EDF et GDF).

« Le modèle énergétique français a, au fil des décennies, littéralement été “façonné” par l'État, architecte et maître d'œuvre, omnipotent, aussi bien pour le choix des technologies, que pour l'organisation des entreprises, la fixation des prix... »⁽¹⁴⁾.

Dans notre étude en cours sur le comportement des acteurs de l'énergie (énergéticiens et collectivités) dans le Rhin supérieur, nous avons observé qu'un très petit nombre de ces acteurs franchissent les frontières et contribuent à la structuration du secteur. Par exemple: le bâlois EBM et le strasbourgeois R-GDS regroupés dans l'entreprise R-CUA, entreprise énergétique à capitaux communaux, développent une production territorialisée d'énergie non-fossile en réponse au changement climatique dans le cadre de la transition énergétique, axée principalement sur les réseaux de chaleur. Dans ce contexte, Philippe Commaret, directeur général d'ES Énergies,

11 Lors des entretiens, nos interlocuteurs ont employé le terme « territoire » pour qualifier des entités différentes, notamment: collectivité territoriale, agglomération, zone géographique, etc. Notre point de vue est géographique et pragmatique: quelle zone géographique les acteurs évoquent-ils en entretien ou sur leurs documents publics comme étant leur territoire?

12 F.-M. POUPEAU, « Simples territoires ou actrices de la transition énergétique? » (note 8).

13 Christine HEURAU, Manfred Volker HABERZETTEL, *Le marché énergétique allemand. Chronique d'une libéralisation annoncée*, Nantes, Éditions du Temps, 2002.

14 Jean-Marie CHEVALIER, Michel CRUCIANI, Patrice GEOFFRON, *Transition énergétique: les vrais choix*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 19.

entreprise locale de distribution filiale d'EDF, affirme qu'« il vaut mieux avoir des alliés que des concurrents ». L'un des défis qu'il cite pour ES Énergies est d'accompagner sa croissance en devenant producteur local d'énergies (photovoltaïque, hydroélectricité sur le canal de Huningue, usine de biomasse au Port Autonome de Strasbourg, géothermie profonde à Illkirch).

Action liée au changement climatique

Alors que notre étude est centrée sur l'impact des changements climatiques sur les entreprises, nos interlocuteurs nous ont beaucoup parlé de leur contribution pour diminuer leur empreinte sur le climat. Dans le discours de nombreux interlocuteurs, changement climatique et transition énergétique sont associés. On retrouve cette association dans l'esprit du législateur qui lie la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'anticipation de l'après-pétrole (loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte)⁽¹⁵⁾. Ces impacts sont non seulement écologiques, mais également économiques et sociaux⁽¹⁶⁾. La revue internationale en sciences de l'environnement *Vertigo* de l'Université de Montréal⁽¹⁷⁾ souligne également les dimensions croisées de l'énergie, la société et l'environnement. Les énergéticiens implantés dans un territoire (R-GDS, ES Énergies, EBM, Badenova, Ostwind) placent leur action entrepreneuriale dans le contexte du changement climatique, et ES Énergies affiche une prise de conscience liée à son implantation territoriale et à la cohérence demandée par son personnel. Cependant, ces entreprises mesurent différemment l'impact du changement climatique sur leur propre activité (vague de chaleur, grand froid, tempêtes, coulées de boue, etc.).

Dans ce contexte environnemental, transformer l'alimentation d'un réseau de chaleur du gaz naturel à la biomasse (Strasbourg-Esplanade) interpelle sur la pollution aux particules fines (PM10) en ville. Cependant, Alain Jund met en balance le fait que les dix camions qui alimentent journallement en résidus de bois ce réseau de chaleur, faisaient auparavant plus de 100 km pour les déposer en Allemagne. La mise en balance de ces émissions de PM10 est alors équilibrée au profit du réseau de chaleur.

Stratégies des acteurs de l'énergie

Nous pouvons dégager une typologie des acteurs de l'énergie avec des acteurs à vocation territoriale marquée (Badenova, EBM, ES Énergies et R-GDS) qui se distinguent des acteurs à énergie dominante (Badenova pour le solaire, EBM et R-GDS pour le thermique, ES Énergies pour la géothermie profonde, Ostwind pour l'éolien).

15 Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>, consulté le 20 juin 2018.

16 Guillaume CHRISTEN, Philippe HAMMAN, Mathias JEHLING, Maurice WINTZ, *Systèmes énergétiques renouvelables en France et en Allemagne*, Paris, Éditions Orizons, 2015.

17 Dossier « Énergie et environnement », *Vertigo*, 5/1 (2004), <https://journals.openedition.org/vertigo/3909>, consulté le 20 juin 2018.

	Croissance externe	Diversification	Internationalisation	Spécialisation	Territorialisation duale (place-forte versus placement)
Badenova (filiale de communes badoises et de E-ON)	Par l'internationalisation	Cogénération, solaire et thermique	France, France et Maroc (30 % de Futuren – <i>Théolia Utilities Investment Company</i> (éolien))	Solaire et thermique	Place-forte : Fribourg (explicite sur le site) Placement : Part en Europe et Maroc
EBM (Elektra Birseck Münchenstein; société coopérative)	Par l'internationalisation	Cogénération, photovoltaïque, éolien, thermique	France (<i>EBM Wärme GmbH</i>) Thermique, France (EBM Thermique SAS), Europe du Sud (éolien photovoltaïque)	Thermique	Place forte : Münchenstein-Saint-Louis (Clientèles/propriétaires) Placement : Sites de production en Europe
ES Énergies (Électricité de Strasbourg Énergies; société de droit privé filiale d'EDF)	Par la spécialisation en dehors de Strasbourg et au sein de EDF	Production d'énergie (géothermie profonde, hydroélectricité, photovoltaïque, biomasse)	/	Géothermie profonde	Place forte : Bas-Rhin (sauf Sélestat)
Ostwind (société à capitaux privés)	Par l'internationalisation dont la France	/	Société à capitaux allemands	Éolien pour son compte propre ou pour des investisseurs	Pas de « place-forte » dans le Rhin supérieur ou en France Placement : en Europe
R-GDS (Réseau Gaz de Strasbourg; société d'économie mixte)	R-CUE (avec EBM Thermique hors d'Alsace)	Efficacité énergétique, gaz naturel véhicule	/	Thermique et Biométhanisation	Place forte : Strasbourg et Barr Placement : avec EBM en France

Tableau 1 : Typologie des stratégies d'énergéticiens dans le Rhin supérieur

Quel est l'impact des changements climatiques et la (ré)action des acteurs de l'énergie ? Le changement climatique n'est qu'une préoccupation parmi d'autres des énergéticiens. Le plus souvent c'est la question des marchés et des changements de loi qui est le plus important. La question des changements climatiques est travaillée lorsqu'un aléa ou une suite d'aléas a un impact direct (inondation d'un site de production, ligne coupée lors de tempêtes, etc.) ou indirect (introduction d'une nouvelle législation). Mais il y a plus : la transition énergétique peut être à la fois un instrument de développement local, d'émancipation d'acteurs externes, de travail d'image d'un territoire ou d'une entreprise rapprochant l'énergie des citoyens-consommateurs.

Les risques pour ces énergéticiens dépendent de leur spécialisation. L'irrégularité des vents affecte Ostwind, des vagues de chaleur d'une durée supérieure à un mois diminueraient des rendements agricoles affectant la production de biomasse à base de déchets agricoles (Agrivalor à Ribeauvillé). Au contraire, la géothermie profonde sécurise les clients d'ES Géothermie par une production régulière et indépendante des changements climatiques avec des contrats couvrant les investissements supérieurs à 20 ans.

Les structures et influences socio-culturelles sont observables car bien que le Rhin supérieur forme une même vallée avec des conditions climatiques identiques, on constate de grandes différences « culturelles » entre sous-régions nationales, en particulier dans le domaine de l'énergie. Premièrement, les marchés de l'énergie sont très structurés par les conditions nationales (loi, structure du marché, forme des acteurs de l'énergie, compétences des collectivités territoriales, etc.). Deuxièmement, on constate une perception différente des changements climatiques selon les interlocuteurs qu'on peut rattacher à plusieurs facteurs dont deux principaux : les convictions et l'expérience personnelle des interlocuteurs, le type de production d'énergie. Troisièmement, l'énergie locale produit du territoire largement influencé par le national mais se construisant comme un acteur-réseau qui doit évoluer avec des temporalités différentes (durée de vie d'une installation, durée de mandat politique, cycle de consommation) et dans lequel les sites et les réseaux de diffusion, les entreprises, les consommateurs, etc. sont interconnectés au sens propre comme au figuré. L'innovation technologique (*smart grid*) et l'arrivée d'une multitude de petits producteurs rebattent les cartes de l'énergie au niveau local.

En conclusion, allons-nous vers une reterritorialisation de l'énergie ?

Dans le maelström des évolutions réglementaires, économiques et politico-écologiques, les acteurs de l'énergie sont amenés à investir dans le développement d'énergies renouvelables de proximité. Dans le Rhin supérieur, aux confluences de trois pays et de trois situations nationales du marché de l'énergie très différentes, les acteurs ont des stratégies et des caractéristiques différentes (post-étatique en France, régionales et communales en Allemagne, cantonale, entrecroisée et encore davantage qu'en Allemagne sous forme de coopérative en Suisse) pour autant qu'ils se situent sur une aire topographiquement et climatiquement homogène. Globalement, les acteurs de l'énergie que nous avons rencontrés (y compris quelques collectivités locales) observent des changements climatiques (tendance ou épisodes ou événements climatiques) mais l'impact qu'ils perçoivent sur leur entreprise est variable. Une des raisons serait expérientielle : certaines entreprises ont vécu des catastrophes ou plus généralement le contrecoup d'aléas et ont développé des compétences et des schémas qui enrichissent les procédures de sécurité, nombreuses dans le domaine énergétique. Par ailleurs, l'impact des changements climatiques diffère selon le type de production (barrage, centrale nucléaire, parc éolien, parc photovoltaïque, etc.) et selon les métiers de l'énergie (production d'électricité ou de chaleur, acheminement, gestion).

La modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie – autrement dit la transition énergétique – est indirectement une conséquence de la prise de conscience sociétale du changement climatique qui se retrouve dans l'évolution de la réglementation et dans les politiques énergétiques des États ou dans les stratégies économiques et communicationnelles écologiques des entreprises. Les entreprises les ont la plupart du temps liées à la question du marché de l'énergie (par ex. la sortie du nucléaire en Allemagne suite à Fukushima remet en marche les centrales à charbon émettrices de CO₂ mais aussi déstabilise le prix de l'électricité non seulement en Allemagne mais aussi en Suisse ou dans une moindre mesure en France).

La transition énergétique augmente la part du renouvelable dans la production et mécaniquement une multiplication et une diversification des sites et des types de production plus près des consommateurs. La production se décentralise et les « territoires » – comme par exemple la communauté d'agglomération – sont maintenant un échelon pertinent de la gouvernance énergétique adaptée au contexte, mais aussi de sa gestion face aux conséquences du changement climatique. Cet échelon est plus pertinent pour gérer les points suivants : les ressources locales mobilisables à inventorier (inventaire du cadastre solaire mené à Strasbourg et Mulhouse), l'identification des acteurs clés pour mobiliser les porteurs de projets locaux (usine strasbourgeoise Suchard exemplaire pour la biodiversité et ayant une éolienne sur le toit), la gestion de l'acceptabilité sociale (démarche strasbourgeoise de développement de l'empathie énergétique par la réintroduction de l'énergie en ville), ainsi que la focalisation des investissements significatifs et continus à l'échelle du territoire en constituant l'effet de levier dans le cadre d'une politique intégrée de transition énergétique à l'échelle du territoire à construire. Le territoire est assurément l'échelon pertinent mais quelle étendue devrait-il avoir dans un espace supranational comme le Rhin supérieur ? D'un côté, la législation (avec des variantes pour chaque pays) attribue aux régions des compétences. De l'autre, les flux de production (régie d'agglomération, barrages sur le Rhin, centrale nucléaire fournissant de l'électricité outre-frontière, entreprises implantées de part de d'autre de la frontière, etc.) sont locaux et aussi transfrontaliers. La question, comme nous l'avons vu, est juridique, technique, économique mais aussi culturelle. Certains acteurs comme Trion y travaillent en favorisant les échanges dans la branche.

Enfin, pourquoi ne pas inverser les termes de la problématique : et si le secteur de l'énergie aiguillonné par les changements climatiques pouvait être une manière de faire progresser la coopération transfrontalière ?

Résumé

La transition énergétique transforme les acteurs de l'énergie en réaction ou en prévoyance face au changement climatique, qui réoriente l'action des collectivités territoriales et incite les fournisseurs d'énergie à proposer des énergies renouvelables dans un contexte marqué par les contraintes du marché et par les incertitudes juridiques liées à ce secteur d'activité. Alors que les collectivités territoriales, parfois partenaires financiers, sont engagées dans une démarche de marketing territorial, les énergéticiens ont généralement des stratégies de place forte dans leur territoire d'implantation et de placement dans leur démarche de croissance externe. L'article analyse le changement climatique comme un phénomène construit socialement et le place dans le cadre du projet Clim'Ability, qui a donné lieu à des interviews dans le contexte du Rhin supérieur, en distinguant l'action des collectivités dans le domaine énergétique, puis l'action des énergéticiens dans leur territoire, en recherchant leur empreinte sur le climat, et enfin sur la détermination d'une typologie des stratégies d'énergéticiens dans le Rhin supérieur.

Zusammenfassung

Die Energiewende verändert die Energieakteure als Reaktion auf oder im Vorgriff auf den Klimawandel, was die Maßnahmen der lokalen Behörden neu ausrichtet und die Energieversorger ermutigt, erneuerbare Energien in einem Kontext vorzuschlagen, der durch Marktzwänge und Rechtsunsicherheiten im Zusammenhang mit diesem Wirtschaftszweig gekennzeichnet ist. Während lokale Behörden, manchmal auch Finanzpartner, einen territorialen Marketingansatz verfolgen, verfügen Energieunternehmen in der Regel über starke Marktstrategien in ihrem Hoheitsgebiet und investieren in ihren externen Wachstumsansatz. Der Artikel analysiert den Klimawandel als gesellschaftlich konstruiertes Phänomen und stellt ihn in den Rahmen des Projekts Clim'Ability, das Interviews im Kontext des Oberrheins auslöste, in denen das Handeln der Kommunen im Energiebereich; dann das Handeln der Energieunternehmen in ihrem Gebiet; durch die Suche nach ihrem Klima-Fußabdruck; und schließlich zur Bestimmung einer Typologie von Energiestrategien am Oberrhein.

Abstract

The energy transition is transforming energy players in response to or in anticipation of climate change, which is reorienting the action of local authorities and encouraging energy suppliers to propose renewable energies in a context marked by market constraints and by the legal uncertainties linked to this sector of activity. While local authorities, sometimes financial partners, are engaged in a territorial marketing approach, energy companies generally have strong market strategies in their territory of establishment and investment in their external growth approach. The article analyses climate change as a socially constructed phenomenon and places it within the framework of the Clim'Ability project, which gave rise to interviews in the context of the Upper Rhine, distinguishing the action of local authorities in the energy field; then the action of energy companies in their territory; by seeking their climate footprint; and finally on the determination of a typology of energy strategies in the Upper Rhine.